



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/49/L.30/Add.1
2 décembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 37 b) de l'ordre du jour

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DES
SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE FOURNIS PAR L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES, Y COMPRIS L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE :
ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE À CERTAINS PAYS OU RÉGIONS

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis
d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce,
Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas,
Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
et Suède : projet de résolution

Financement de la force de police palestinienne

Additif

Ajouter l'Égypte aux auteurs du projet de résolution.
